



est heureux de vous recevoir pour le week-end de
compétition des 16 et 17 Novembre 2024 !



1. Informations générales

Le samedi 16 Novembre 2024 et le dimanche 17 Novembre 2024
Au complexe sportif Vauban
Rue Magalotti, 59300 Valenciennes

La salle sera ouverte le samedi dès 12h et le dimanche dès 8h30

2. Horaires

Date	Catégorie	Appel	Scratch	Début
16 Novembre 2024	M11 (équipes mixtes)	13h30	13h45	14h
17 Novembre 2024	M15 H2036 (homme et dame)	9h30	9h45	10h
17 Novembre 2024	Vétéran (homme et dame)	12h30	12h45	13h

/!\ Les épreuves individuelles de la filière Horizon H2036 sont accessibles aux tireurs licenciés auprès de la FFE, sélectionnables en équipe de France.

3. Droits d'engagement

Individuelle: Les droits d'engagement s'élèvent à 10€ par personne et par épreuve.

Equipe: 20€ pour les équipes de 2 / 30€ pour les équipes de 3

4. Inscription

Le mercredi 13 Novembre 2024 est fixé comme date limite d'engagement (23h59 dernier délai)

Les inscriptions seront effectuées exclusivement en ligne sur le site de la FFE : <https://dirigeant.escrime-ffe.fr/>

M15 : RESERVE AUX LICENCIES HAUTS-DE-FRANCE

Pour les compétitions M11 et Vétéran, les tireurs étrangers qui souhaitent y participer sont priés d'envoyer un mail d'inscription à sec.escrimevalenciennes@gmail.com (la présentation de la licence sera demandée lors de l'émargement).

5. Formule

M11	<ul style="list-style-type: none">• Équipes de 2 à 3 tireurs• 1 tour de poule de 4 à 5 équipes• Tableau d'élimination directes• Un tableau B sera proposé
M15	<ul style="list-style-type: none">• 1 tour de poule en 5 touches de 6 à 7 tireurs avec décalage par club• Tableau à éliminations directes
Vétéran	<ul style="list-style-type: none">• 1 tour de poule de 5 touches de 6 à 7 tireurs avec décalage par club• Tableau à éliminations directes

6. Règlement sportif et arbitrage

Veuillez trouver le règlement sportif ainsi que toutes les indications concernant les règles d'équipement : <https://www.escrime-hdf.fr/reglements-sportifs/>

Les compétitions M11 : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes

Les compétitions M15 : 1 arbitre sera demandé au club à partir de 4 tireurs inscrits

Les compétitions Vétéran seront auto-arbitrées.

7. Informations complémentaires

- Une buvette sera à votre disposition durant toute la durée de la compétition.
- Les quatre premiers de chaque compétition seront récompensés
- Nous demandons aux accompagnateurs de respecter les organisateurs, les locaux et le règlement intérieur de la Fédération Française d'Escrime.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les incidents ou vols qui pourraient survenir lors de la compétition.
- Le directoire technique sera constitué le jour de l'épreuve.
- Les tireurs devront se présenter avec une tenue réglementaire, référence FFE.
- Un service d'urgence et de premiers soins sera assuré.

8. Contacts

- Margaux LEDRU - Présidente : 06 04 08 99 12
- Sébastien CONGOS - Maître d'Armes : 06 22 30 01 29